



**Comité des Usagers de l'Hôpital de Douarnenez**  
**(Membre de la Coordination nationale des comités de défense**  
**des hôpitaux et maternités de proximité)**  
12 Rue Charles de Foucauld – 29100 Douarnenez

Douarnenez, le 23 avril 2015

**Lettre ouverte :**

Madame Annick Le Loch,  
Députée du Finistère.

Madame la Députée,

Nous tenons à vous rappeler la situation préoccupante au Centre Hospitalier Michel Mazéas à Douarnenez. Après la fermeture de toute activité chirurgicale dans cet hôpital le 28 février dernier, les activités de médecine et d'exploration fonctionnelles sont maintenant interrompues après le départ du médecin anesthésiste le 9 avril dernier. Ceci affecte gravement les services de cardiologie et de gastro-entérologie, ainsi que le GCS établi avec des médecins libéraux de notre ville.

D'autres services et activités de notre hôpital de proximité risquent d'être menacés à terme, notamment les services de médecine et d'urgence sur lesquelles le « nouveau projet médical de l'établissement » doit être centré selon la réponse, en date du 20 mars dernier, de Madame la Ministre de la Santé à votre courrier du 19 mars. Or, aujourd'hui, 8 lits viennent d'être fermés, jusqu'en septembre, en service de Médecine 3 du Centre Hospitalier Michel Mazéas. Cela augure mal de la « véritable dynamique territoriale » dont parle Madame la Ministre.

Les engagements pris n'ont pas été tenus et cela nous rend dubitatifs envers toutes les bonnes paroles qui nous sont prodiguées. Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, confirmé le 10 janvier 2014, n'a pas été respecté alors qu'il prévoyait le maintien au Centre Hospitalier de Douarnenez de la chirurgie ambulatoire. La promesse faite par le Directeur adjoint de l'ARS, le 13 mars dernier à Douarnenez, de la présence d'un anesthésiste pendant au moins deux mois, pour des activités de médecine et d'exploration fonctionnelles, n'a pas davantage été respectée. L'attitude des médecins anesthésistes exerçant au Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille de Quimper-Concarneau a entraîné d'abord la fermeture de la chirurgie ambulatoire à Douarnenez, puis celle des explorations fonctionnelles. Il semble que les services de tutelle viennent de s'en apercevoir. Mais cela leur aura permis d'entériner la fermeture du service de chirurgie à Douarnenez, après celle d'autres services il y a déjà plusieurs années.

Nous continuons à demander le respect et l'application du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens confirmé en janvier 2014 et donc la réouverture de la chirurgie ambulatoire à Douarnenez qui passe par le recrutement d'un médecin anesthésiste par et pour le Centre Hospitalier de Douarnenez. A plusieurs reprises, nous avons espéré un soutien résolu de votre part pour défendre le respect du CPOM. Nous ne l'avons pas toujours obtenu. Vous affirmez dans votre lettre du 19 mars à Madame la Ministre, que « aujourd'hui, il s'agit seulement de conserver les explorations fonctionnelles et des consultations à Douarnenez ». Des extraits de votre lettre et de la réponse de Madame la Ministre ont été publiés dans la presse juste après la manifestation organisée par le Comité de Soutien de l'Hôpital de Douarnenez, le 21 mars dernier. Nous avons ressenti cette publication comme « un coup de poignard ». Aussi doutons nous de la réalité de votre soutien.

Par votre attitude, vous entérinez la fermeture d'un service supplémentaire dans notre hôpital de proximité qui n'avait pas besoin de cela. Vous entérinez sous le biais « d'une consolidation des services de l'hôpital de référence » la concentration des services hospitaliers au détriment des hôpitaux publics de proximité, dont le nôtre. Même si vous affirmez que « l'Hôpital de Quimper a en effet tout à gagner de la bonne santé des hôpitaux de Douarnenez et de Pont l'Abbé, une fois le projet défini », c'est après avoir accepté la suppression de services hospitaliers de proximité nécessaires à la cohésion territoriale et sociale de notre bassin de vie. Vous écrivez que « notre système de santé doit être corrigé pour que le service public ne soit pas dépecé par le secteur privé ». Nous ne pouvons qu'être d'accord avec cette volonté, mais nous craignons que les patients qui ne seront pas pris en charge par notre hôpital de proximité ne soient orientés vers les cliniques quimpéroises, d'autant plus que le CHIC ne semble pas être en mesure d'accueillir tous les patients venus de l'ensemble du bassin de vie desservi par le Centre Hospitalier de Douarnenez. Les électeurs de ce bassin de vie ne manqueront pas de se souvenir de cet état de fait et de votre part de responsabilité dans les évolutions récentes à l'Hôpital de Douarnenez.

Veillez agréer, Madame la Député, l'expression de nos vigilantes salutations.

Pour le Comité des Usagers de l'Hôpital de Douarnenez,  
le président, Yves Jardin .